

À la une

L'article 49 alinéa 3 de la Constitution : une pratique exceptionnelle au regard de nos voisins européens ?

étude par Raul ZARAGOZA

Les textes et la pratique des grands systèmes juridiques autour de nous témoignent d'une certaine gradation quant aux possibilités de faire adopter un texte de loi de façon extraordinaire, en liant l'adoption de celui-ci au maintien du gouvernement en place.

© laurence soulez_iStock



Actualité

Julie Couturier, nouvelle présidente du CNB

focus

Technique

Décret n° 2023-1391 du 29 décembre 2023 : premiers regards sur une simplification immobilière de la procédure d'appel

par Florent LOYSEAU DE GRANDMAISON

Jurisprudence

Mise en demeure préalable à la résolution par notification : l'opportun forçage de l'article 1226 du Code civil ?

note par Maxime CORMIER
sous Cass. com., 18 oct. 2023

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Élodie MULON**

Avocate au barreau de Paris, associée, Chauveau Mulon & Associés

• **Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES**

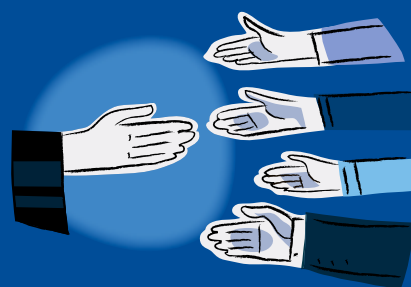
Avocate au barreau de Paris, associée, BWG Associés

• **Guillaume BARBE**

Avocat au barreau de Paris, associé, ARPEGE

AVEC LA PARTICIPATION DE

Linda AIT MADI, Louise ASTRUC BACIOTTI, Charlotte BLANCHE, Philippa BOUVEAU, Mélanie COURMONT-JAMET, Alice DEPRET, Roxane DESURMONT, Sarah DULAS, Priscillia FERNANDES, Alexandra FOU CART, Anna GALA, Pauline GOURDON, Romane LEMAITRE, Silan MANIS, Léa MARTEAUX, Helen O'NEIL, Natacha OSMAN, Morghân PELTIER, Julie PIERROT-BLONDEAU, Juliette RICHARD, Flavien RICOU, Rebecca RIZK et Camille VEDEL



Sexe, défense et partie civile

➤ **SAMEDI 2 MARS 2024**
9H00-17H00
Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique Paris 7^e



Formation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND**, **François SAINT-PIERRE** et **Marie BURGUBURU**,
avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

PROGRAMME

08H45 Accueil des participants
09h00 Début de la formation

PLAIDOIRIE PARTICULIÈRE

- . Partie Civile/Défense, se spécialise-t-on ?
- . Que faire face au déni ? Comment gérer l'émotion ?
- Et le consentement ?

Corinne Dreyfus-Schmidt, avocate au barreau de Paris,
vice-présidente de l'Union des Pénalistes Européens
Clotilde Lepetit, avocate au barreau de Paris

UN DROIT COMPLEXE ET MOUVANT

- . Les qualifications, les prescriptions, les preuves
- . La motivation des jugements et des arrêts
- . FIJAIS (Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes),
comment en sortir ?

Pascal Beauvais, professeur agrégé des facultés de droit
à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Questions de la salle
12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

JUGER EN COUR CRIMINELLE

- . Gestion de l'audience, le risque de l'entre-soi en cour criminelle ?
Que reste-t-il de l'oralité ?
- . Le délibéré entre juges professionnels est-il différent et jusqu'où ?
- . Conseils aux avocats

David De Pas, magistrat, président de chambre, président de cour
d'assises et de cour criminelle, cour d'appel de Paris

MIEUX COMPRENDRE LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

- . Les traumatismes anciens, un déterminisme ?
- . Les guérisons existent-elles ?
- . Les mécanismes et les causes du déni, comment mener un
entretien ?

Anne-Hélène Moncany, cheffe du pôle psychiatrie et conduites
addictives en milieu pénitentiaire de l'hôpital Marchant à Toulouse,
présidente de la fédération française des CRIAVS (Centres
Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences
Sexuelles)

Questions de la salle
17h00 Café de fin de formation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Adapter sa pratique aux subtilités des dossiers de violences
sexuelles
- Maîtriser les règles liées aux qualifications, prescriptions
et preuves
- Comprendre les particularités de la cour criminelle
- Mieux mener un entretien avec les victimes et auteurs
de violences sexuelles

PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Matière : droit pénal

Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal

Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

Formation en présentiel, accessible aux personnes en situation de handicap.
Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours ouvrés avant la
manifestation !

TARIF JOURNÉE EN PRÉSENTIEL : 405 € HT (soit 486 € TTC)

TARIF JEUNES PROFESSIONNELS sur présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) :
305 € HT (soit 366 € TTC)

INSCRIPTION : <https://lext.so/LG7TQM>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :
Vendredi 1^{er} mars 2024 à 12H

RELATION CLIENTS :

relationclients@lextenso.fr | 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 689 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

La rédaction de la Gazette du Palais
vous présente ses meilleurs vœux pour 2024

Actualité

- GPL458a4 ■ Julie Couturier, nouvelle présidente du CNB 3
- GPL458a2 ■ À Paris, pas de 6^e semaine de repos rémunéré obligatoire pour les collaborateurs 5
- GPL458b1 ■ Liberté d'expression des magistrats : le CSM a rendu son avis 6
- GPL457w0 ■ Au TJ de Lyon, 50 mesures pour un meilleur accueil des justiciables 7
- GPL457x5 ■ « Le droit de visite du bâtonnier dans les lieux de privation de liberté est un vecteur d'amélioration » entretien avec Edmond-Claude FRÉTY 10


Technique

- GPL458b7 ■ Décret n° 2023-1391 du 29 décembre 2023 : premiers regards sur une simplification immobilière de la procédure d'appel par Florent LOYSEAU DE GRANDMAISON 13

Doctrine

- GPL457x4 ■ L'article 49 alinéa 3 de la Constitution : une pratique exceptionnelle au regard de nos voisins européens ? étude par Raul ZARAGOZA 16

Jurisprudence

- GPL457f3 ■ La garantie d'impartialité confrontée aux interventions successives d'un même juge dans une CRPC et en qualité de JLD note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 25 oct. 2023 20
- GPL457x2 ■ Mise en demeure préalable à la résolution par notification : l'opportunité du forçage de l'article 1226 du Code civil ? note par Maxime CORMIER sous Cass. com., 18 oct. 2023 23
- GPL457p3 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 27
- GPL457g9 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL457w9 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH par Catherine BERLAUD 35
- GPL457f7 ■ Chronique de jurisprudence de droit des contrats par Dimitri HOUTCIEFF <https://lext.so/GPL457f7>  37

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL458b0 ■ Agnès Hauciarce-Rey, bâtonnière du barreau de Bayonne 36

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

37

Sous la responsabilité scientifique de

Élodie MULON, Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES et Guillaume BARBE